



PV CA du 18 octobre 2016

Présents P. ACHTEN, D. RETERRE, J. RUYFFELAERT, F. REMACLE, JC DEBATTY, L. MERCIER, P. SCHMETS, JC. BACCUS, P. DECRAENE, M. CULOT, P. GREIF, A. BOUTET.

La séance est ouverte à 19.00 h

- 1) Robert LAPIERRE vient exposer un problème de liste de force. Le règlement peut être interpréter différemment entre l'AIF et la Province. Deux joueurs repris sur une liste de force provinciale ont joué en N3. Peuvent-ils rejouer en provinciale ? Ce point devra être débattu au CS du 18 nov.
- 2) Interprovince du 7 janvier 2017. Qu'est ce qui nous incombe ? Nous avons reçu le CDC de l'AIF. Nous devons fournir un arbitre-chef qui gèrera la logistique des terrains. Quid de la location de salle ? Philippe ACHTEN se renseigne.
- 3) Suivant le compte rendu du dernier CS, beaucoup de points sont reporté vers le CA.
 - Pour le dossier « respect – fair-play », une réunion avec les différentes provinces est programmée le 7 novembre à 18.30 h à Tubize avec Thomas CHATELLE. Huit membres du CA et Gaby SOIRON y assisteront.
 - 40ème de l'AIF : réunion le 25.10.2016 à BEEZ. F. REMACLE et J. RUYFFELAERT y assisteront.
 - Protection juridique via l'AIF nous permet de bénéficier d'un tarif plus avantageux vu que trois provinces et l'AIF l'ont acceptée.
 - La réunion du CG avec les cellules judiciaires s'est révélée positive.
- 4) Trésorerie : Une situation sera présentée au prochain CA.
- 5) Tour des cellules

Compétition

- Les montées et descentes pour cette saison sont publiées. Il reste à finaliser la P4D. La solution proposée est débattue et acceptée. JC. BACCUS peut la publier.
- Forfait du PLD Mes (joueurs sélectionnés pas en ordre). Des solutions sont à trouver pour que cela ne se reproduise plus. Ce point sera repris à l'ordre du jour du prochain CA.
- Toutes les homologations des salles sont en ordre.

Arbitrage

- 16 candidats sur 17 ont réussi les examens d'arbitres. Les parrainages sont en cours
- Des arbitres jeunes ont réussi leur examen et sont en cours de parrainage.
- Il semblerait que l'INASTI fait des enquêtes au niveau des arbitres.

Arbitrage-jeunes

- La cellule a réuni tous ces membres le 04/10. Les deux Membres du CG qui y assistaient se sont montrés très positifs sur le fonctionnement de la cellule. Cette réunion était très constructive. Axel Wagener rejoint la cellule. Le rapport de cette réunion est en cours de rédaction.
- Afin de faciliter la tâche d'attribution des parrains, P. GREIF demande que JC. BACCUS lui transmette les congés des arbitres.
- Suite à la demande d'OLNE, une information sera donnée sur place début novembre.
- Ph. GREIF est enchanté que trois jeunes arbitres aient suivi la formation des arbitres seniors et ont réussi mais regrette de ne pas en avoir été informé. Par ailleurs, ils ont suivi la formation complète sans tenir compte de ce qu'ils avaient déjà comme connaissances préalables de leur formation de jeune arbitre. La passerelle prévue pour les valoriser doit être créée.
- Une liste compétence est établie pour le module 2. Le brevet suivra.
- Quand il y aura une formation pour les arbitres, ne pas oublier d'intégrer les arbitres jeunes.
- Bernard Muller de LOMMERWEILER s'étonne de la difficulté d'accéder à l'espace jeunes pour demander des prestations à ces arbitres jeunes. P. SCHMETS lui a répondu.

Jeunes

- La réunion du pré-calendrier s'est bien passée à LONCIN. Tout était publié le lendemain.
- Le test de l'écran a bien été transmis aux différents clubs.
- La liste des tournois sera publiée sur le site. P. SCHMETS enverra le programme 15 jours avant la date du tournoi à l'organisateur.

Communication

- Pour une question de coût des adresse emails, une adresse mail est acceptée par club avec @volleyaif.be. P. ACHTEN demande que ce changement se fasse durant l'intersaison
- Il est décidé d'adresser le cahier des charges des finales francophones à tous les clubs de la province. Les réponses doivent parvenir à P. SCHMETS pour le 10.11 pour l'attribution lors du CA du 15 nov.

6) Divers

- P. ACHTEN fait part d'une demande de stage- étudiant. Le CP accepte.
- Où en est le REL ?
- Lettre à établir pour soutenir le VAVC dans son maintien au hall de « Thill Lorrain ».

La séance est levée à 22.30 h.

P. ACHTEN
Président

A BOUTET
Secrétaire